

DEPARTEMENT  
DE LA LOZERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

**OBJET :**  
Création  
d'emplois  
saisonniers

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance Publique du 8 avril 2021

Nombre de Conseillers  
Communautaires :

- en exercice : 28
- présents à la séance : 22

Date de l'envoi et de  
l'affichage de la  
convocation :  
31 mars 2021

Date de l'affichage à  
la porte de la Mairie  
du compte-rendu de  
la séance :  
22 avril 2021

Indiquer si le Conseil a  
décidé de se former  
en comité secret :  
Non

Publié le ..... 4 MAI 2021  
Le Président,



L'an deux mille vingt et un, le huit du mois d'avril, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

**Etai<sup>ent</sup> présents :** MM. Laurent SUAU Président, Francis BERGOGNE 1<sup>er</sup> Vice-Président, Didier COUDERC 3<sup>ème</sup> Vice-Président, Philippe MARTIN 4<sup>ème</sup> Vice-Président, MME Valérie VIGNAL-CHEMIN 5<sup>ème</sup> Vice-Présidente, Laurent TOIRON 6<sup>ème</sup> Vice-Président, Mme Régine BOURGADE 7<sup>ème</sup> Vice-Présidente, MM. Jean-Luc ANTRAYGUE, Jean-François BERENGUEL, Alain COMBES, David FOLCHER, Thierry JACQUES, Vincent MARTIN, Philippe POUGET, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Xavier SOUCHON, Benoit VALARIER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Régine PAILHAS, Anne-Marie SOBLECHERO, Emmanuelle SOULIER Conseillers Communautaires.

**Etai<sup>ent</sup> représentés :** M. Bruno PORTAL (Philippe POUGET), MMES Aurélie MAILLOLS (Françoise AMARGER-BRAJON), Elizabeth MINET-TRENEULE (Laurent SUAU), Stéphanie PASI (Benoit VALARIER) Patricia ROUSSON (François ROBIN), Conseillers Communautaires.

**Etai<sup>t</sup> absent :** M. Claude MEISSONNIER 2<sup>ème</sup> Vice-Président.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, M. Vincent MARTIN ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. M. Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Monsieur Laurent SUAU Président expose :

Afin de satisfaire les besoins en personnel durant la période estivale, et conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi du 26 Janvier 1984, il convient de procéder à la création des emplois saisonniers suivants :

	Durée	Rémunération
Maître-nageur sauveteur	Equivalent 2,5 mois temps complet	Indice Brut 478
Surveillant de baignade	Equivalent 4 mois temps complet	1 <sup>er</sup> indice du grade en échelle C1
Agent des services techniques	Equivalent 4 mois temps complet	1 <sup>er</sup> indice du grade en échelle C1

et ce pour une durée de 12 mois à compter du 1er janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2021.

Les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 012 (charges de personnel) lors du vote du budget primitif 2021.

Après délibération, le Conseil Communautaire avec 24 voix pour 3 absentions **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Pour extrait conforme,  
Mende, le  
Le Président,  
Laurent SUAU

28/04/2021

